

Le centre de santé s'étoffe peu à peu



Élus et représentants de l'hôpital ont officialisé l'intégration au centre de santé des docteurs Mouchet et Deriaud.

© Photo NR

Huit mois après sa création, le centre de santé comptera, au 1er octobre, quatre médecins salariés qui exerceront à Issoudun et à l'antenne de Neuvy-Pailloux.

Créé le 1er février dernier, le centre de santé intégré à l'hôpital d'Issoudun compte deux praticiens. Au 1er octobre, les docteurs Marie-Martine Girardot et Marie-Raphaelle Marc seront rejoints par deux autres généralistes.

Attirés par le salariat Quatre médecins pour faire reculer le désert médical, c'est encore insuffisant. Mais c'est déjà une avancée porteuse d'espoirs. « *Sans la création du centre de santé territorial, deux médecins auraient cessé leur activité et une autre est venue, attirée par le salariat. Ce n'est pas fini. Nous sommes toujours en quête de praticiens et nous avons bien l'intention d'en accueillir de nouveaux dans les prochains mois. Des contacts sont déjà pris, il reste à les concrétiser* », a précisé le maire, André Laignel, hier, lors d'un point d'étape sur le centre de santé du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne.

Dans cette structure gérée par le centre hospitalier, les médecins prennent le statut de salariés. Ils sont ainsi déchargés des tâches administratives et de gestion, assurées par des secrétariats médicaux et les services administratifs de l'hôpital. Un élément important pour les praticiens. « *Sur une semaine, le temps consacré à la gestion est très chronophage. On est à la fois médecin et chef de TPE* », explique le docteur Deriaud, généraliste à Neuvy-Pailloux.

Après trente-huit ans de carrière, ce dernier songeait à prendre sa retraite. Il a finalement « signé » pour trois ans supplémentaires en intégrant le centre de santé d'Issoudun, comme salarié, où il exercera à partir du 1er octobre à mi-temps, deux semaines sur quatre. Dans le même temps, la maison médicale de Neuvy-Pailloux devient officiellement une antenne du centre de santé. Le collègue du docteur Deriaud, le docteur Mouchet, prend donc lui-aussi le statut de salarié du centre mais continuera, pour sa part, à consulter à Neuvy-Pailloux, où il sera rejoint très vite par un autre médecin salarié. « *A partir de novembre, nous ferons appel à un généraliste remplaçant, en attendant un recrutement définitif* », promet Julien Dubot, directeur adjoint de l'hôpital.